
Note d'information fédérale Juillet 2016 – n°241

1. Championnat du Monde mer 2016 à Monaco

Comme indiqué dans la circulaire FISA 2016 n°4 et la note d'information fédérale n°240 de juin 2016, la FISA annoncera le 27 septembre (c'est-à-dire une semaine après la clôture des inscriptions fixée au 20 septembre) les épreuves dans lesquelles des courses de pré-qualification seront organisées dans l'après-midi du jeudi 20 octobre.

Elle précisera aussi à cette même date, pour chacune de ces épreuves, le nombre d'équipages inscrits de chaque pays dispensés de participer à ces courses de pré-qualification et le nombre d'équipages devant y participer.

Il appartiendra dès lors à chaque fédération nationale de classer, pour chacune de ces épreuves, les équipages inscrits de son pays par ordre préférentiel afin de déterminer lesquels devront participer à ces

courses de pré-qualification et lesquels par conséquent en seront dispensés.

Pour les équipages français, la FFA a décidé que ce classement pour les épreuves concernées correspondrait à celui des mêmes épreuves du Championnat de France Mer qui se déroule à Menton une semaine avant le Championnat du Monde.

Les équipages français dispensés des courses de pré-qualification dans ces épreuves seront donc les équipages les mieux classés au Championnat de France à condition qu'ils soient inscrits à Monaco dans la même composition que celle dans laquelle ils ont couru à Menton.

La liste de ces équipages sera officialisée le dimanche 16 octobre.